



Les Gorges du Verdon  
du lundi 12 au dimanche 18 juin 2017  
soumis à l'accord de l'organisateur

Alain Bourgeois  
17-RW57  
**niveau Moyen**



Je vous propose une superbe randonnée avec le chant des cigales et les senteurs provençales entre Moustiers-Sainte-Marie et Entrevaux. Nous passerons naturellement par le grand Canyon et son célèbre sentier Martel. Nous découvrirons également, dans cette région de hauts plateaux calcaires, des villages et des bourgs médiévaux chargés d'une longue histoire des Alpes de Haute Provence.

#### **Équipement et organisation :**

Équipement habituel du randonneur en été. Vêtement léger et aussi prévoir le maillot de bain car nous ne manquerons pas quelques arrêts baignades. **Cette randonnée est réservée au participant ayant une bonne condition physique et n'ayant pas le vertige et surtout de la bon humeur. Nous passerons par des sentiers escarpés avec quelques dénivelées.** Si problème météo durant la descente dans les gorges, un sentier de délestage est prévu. Nous formerons un groupe de 8 personnes. Prévoir un drap sac pour les gîtes et une lampe frontale car le sentier Martel comporte des tunnels.

#### **Lundi 12 juin :**

A notre descente du car en fin de matinée, visite de Moustiers-Sainte-Marie . Il nous faudra une distance de 6 km avec un dénivelé de 400 m pour atteindre notre premier hébergement à Venasclé. Hébergement en gîte d'étape.

#### **Mardi 13 juin :**

Nous irons rejoindre le sentier de grande randonnée (le GR4) par les Crêtes de l'Ourbes. Nous abordons le domaine des gorges du Verdon que nous dominerons jusqu'au village La Pallud-Sur-Verdon. Quelques points de vue au cours de cette étape que nous essayerons d'aborder par des diverticules. 18 km pour rejoindre notre hébergement pour trois nuits. Hébergement en gîte d'étape.

### **Mercredi 14 et jeudi 15 juin :**

Pendant ces deux jours nous entrons dans les gorges du Verdon et nous parcourons le célèbre sentier Martel et le sentier du bastidon avec un sac léger puisque nous passons trois nuits à la Pallud-sur-Verdon . Nous aurons 600 à 700 m de dénivelé avec une vingtaine de km de distance.

Des navettes sont prévues pour nous déposer au début des sentiers.

### **Vendredi 16 juin :**

Nous continuons notre périple en suivant la haute vallée du Verdon par le village de Rougon. Nous passerons par le col du Suech (1200 m), les village de Chasteuil et la Colle.

Le village de Castellane sera notre 6<sup>ème</sup> étape. Distance de 23 km avec 400 à 500 m de dénivelé. Hébergement dans un petit hôtel.

### **Samedi 17 juin :**

Pour cette sixième étape, nous passons par le col de St-Barnabé ( 1400m) puis le village de Soleilhas. Par le ravin des colettes et le vallon de St-Pierre, nous atteindrons le village de Briançonnet. Distance 25 km avec 700 m de dénivelé. Hébergement en gîte d'étape.

### **Dimanche 18 juin :**

Cette journée sera consacrée au transport dans la matinée ( le chemin de fer de Provence). Compte tenu des contraintes horaires nous aurons le temps de visiter la ville (le vieux Nice, la place Masséna ou la promenade des Anglais). Pourquoi pas une baignade en mer méditerranée. Si des participants souhaitent rentrer sur Paris en début d'après-midi après 14h 45, c'est possible



### **Coût : 315 Euros (sur la base de 7 participants)**

Comprenant : les hébergement en demi-pension (hors boisson) les frais administratifs du CAF et de l'organisateur (hébergement, transport) et deux transports locaux.

Ne comprend pas : le transport A/R depuis Paris, le bus Marseille – Moustiers-Sainte-Marie (18,30 Euros), le train Entrevaux- Nice (11,80 Euros), les piques- nique et les en cas.

## **Transport :**

### **ALLER**

**le dimanche 11 juin Paris gare d'Austerlitz ---Marseille -Blancarde par Intercités de nuit départ 21h 22 arrivée 05h 59. Le lundi matin 12 juin nous prendrons le métro pour rejoindre la gare routière.**

**Bus à 9 h, arrivée à Moustiers-Sainte-Marie 11 h .**

### **RETOUR**

**le dimanche 18 juin Nice----Paris Gare de Lyon par TGV départ 18h 02 arrivée à 23h 44.**

**Début de validation des inscriptions : le mardi 21 février**

**A BIENTÔT !**